



ARGML

Qui sommes-nous?

En 1995, dans le cadre de ses responsabilités culturelles en tant qu'institution religieuse, la **Grande Mosquée de Lyon** a créé l'**Association Rituelle de la Grande Mosquée de Lyon (ARGML)** pour assurer le **contrôle et la certification halal** des viandes et produits agro-alimentaires destinés à la consommation de la communauté musulmane.

Régie par la loi de 1901, l'ARGML est un organisme indépendant à but non lucratif, avec pour objectif principal, de **plaire à Dieu en permettant à la communauté musulmane d'accéder de façon sécurisée à des produits conformes aux prescriptions islamiques**. En 2012, l'ARGML comptait une cinquantaine de contrôleurs rituels qui travaillent au quotidien pour garantir aux consommateurs musulman la conformité halal des produits certifiés par l'ARGML.

Comment travaillons-nous ?

Le système de contrôle des dispositions rituelles de l'ARGML concerne les procédures d'abattage des animaux, de transformation des viandes, et de fabrication des produits agro-alimentaires transformés et élaborés.

Afin de mener à bien ces objectifs ambitieux fixés depuis sa création, l'Association Rituelle de la Grande Mosquée de Lyon s'appuie sur des principes et des valeurs strictes dans la mise en place de ses procédures de certification.

Ainsi pour l'ARGML, une certification halal de qualité nécessite la **présence permanente d'un ou plusieurs contrôleur(s) rituel(s) durant toute la durée de l'opération de production halal**, et ce depuis le sacrifice rituel jusqu'au conditionnement final du produit. Pour leur mission de contrôle rituel, les contrôleurs rituels sont salariés de l'ARGML et de ce fait exercent leur responsabilité de façon indépendante par rapport à la société contrôlée (ils ne sont pas juges et parties).

La fonction du contrôleur rituel ARGML est très encadrée. Les contrôleurs rituels de l'ARGML sont postés dans les usines de production à chaque opération de fabrication halal ; ils contrôlent l'ensemble du processus de production et doivent rendre compte de leur travail (rapports de contrôles de nettoyage, d'abattage, de production...etc.). Ils sont notamment en charge des opérations suivantes :

Contrôle du sacrifice rituel :

- Le sacrifice rituel est pratiqué uniquement à la main, ce qui est une condition *sine qua none* de sa validité, dans la mesure où c'est un acte rituel et d'adoration de Dieu

- la cadence d'abattage doit permettre au sacrificateur rituel d'exercer son geste avec précision sans contrainte
- toute volaille ou autre animal n'ayant pas été correctement égorgé doit être retirée de la chaîne par le contrôleur rituel.
- Le sacrifice rituel doit être exercé par un musulman pratiquant, pubère, sain d'esprit et maîtrisant parfaitement le geste de sacrifice.
- Le sacrificateur rituel doit pratiquer le sacrifice en prononçant « Au nom de Dieu, Dieu est le plus grand ».
- **Quel que soit l'animal sacrifié, celui-ci doit impérativement être vivant au moment du sacrifice.**
- Aucun dispositif d'assommage ante ou post-mortem (avant ou après sacrifice) n'est utilisé pour le sacrifice des ovins et bovins.
- Pour les volailles, l'ARGML a défini d'un protocole d'insensibilisation de la volaille avant son sacrifice rituel, spécifiquement développé par l'ARGML et demeurant sous la responsabilité exclusive des contrôleurs rituels. Ce protocole ARGML garantit strictement que l'animal est bien vivant avant son sacrifice rituel (conformément aux principes islamiques).

Contrôle du processus de production :

- Vérification du nettoyage complet de la chaîne de fabrication destiné à la production halal (locaux, machines, ustensiles,...)
- Contrôle des matières premières carnées (dans le cas d'une fabrication de produits élaborés type plats cuisinés, ils s'assurent que les viandes utilisées portent les marques de certification halal de l'ARGML- scellés, étiquetages- portant le logo ARGML),
- Analyse et la validation des ingrédients utilisés dans les recettes (interdiction des additifs d'origine animale, alcool,...)
- Autorisation de démarrage de la fabrication sous la supervision exclusive des contrôleurs rituels ARGML.
- Traçabilité halal rigoureuse sous la responsabilité du contrôleur rituel ARGML. La certification finale de ces derniers se fait par l'apposition des étiquettes ou emballages portant le logo ARGML sous la supervision du contrôleur rituel ARGML.

Nos contrôleurs exercent leur travail dans le plus grand respect des principes islamiques et sont conscients du niveau de responsabilité vis-à-vis de Dieu et des consommateurs musulmans. Ces considérations sont bien plus importantes que de simples considérations économiques et c'est à ce titre que le contrôle rituel de l'ARGML est effectué.

C'est dans une logique de transparence, de professionnalisme et d'amélioration constante que l'ARGML travaille au quotidien pour assurer au consommateur musulman la licéité religieuse des produits qu'elle certifie.

Reconnaissance nationale et internationale

Depuis 1996, la Grande Mosquée de Lyon bénéficie de l'accréditation interministérielle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, et du Ministère de l'Intérieur, pour habilitier les sacrificateurs rituels et organiser l'abattage rituel islamique.

L'ARGML inscrit son travail dans une logique de respect des principes religieux des plus stricts. Son action au quotidien lui a valu également une reconnaissance internationale, puisque elle agit en tant qu'organisme de certification halal officiel de référence pour des pays particulièrement exigeants comme la Malaisie, les Emirats Arabes Unis, la Thaïlande, Singapour, ainsi que d'autres pays musulmans.

Protection des intérêts du consommateur musulman

La Grande Mosquée de Lyon participe régulièrement à l'ensemble des discussions concernant l'abattage rituel au niveau national et international au sein des différentes instances officielles (Ministère de l'Agriculture, AFNOR, CEN, Parlement Européen,...), dans un souci constant de défense des intérêts du consommateur musulman.

L'équipe de l'ARGML